



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430009474>



FALAISES DU SURMONTANT (Identifiant national : 430009474)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 40034017)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL
Franche-Comté, - 430009474, FALAISES DU SURMONTANT. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430009474.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 868817°-2157781°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430002208](#) - HAUTE VALLEE DE LA BIENNE ET DE SES AFFLUENTS (Id reg. : 40034000)

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Saint-Claude (INSEE : 39478)

1.2 Superficie

73,54 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 435

Maximale (mètre): 956

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430002208](#) - HAUTE VALLEE DE LA BIENNE ET DE SES AFFLUENTS (Type 2) (Id reg. : 40034000)

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Surplombant la Bienne de plusieurs centaines de mètres, le site du Surmontant fait face au Bois du Plan d'Acier. Ces deux versants forestiers dotés d'un superbe linéaire de falaises calcaires constituent un très bel ensemble paysager contrastant avec le fond de la vallée occupé par une vaste zone industrielle, marquant l'entrée sud-ouest de Saint-Claude.

Les milieux rocheux du Surmontant sont caractéristiques de la partie jurassienne de la Franche-Comté. Ils présentent un fort intérêt patrimonial en raison de leur nature primaire et de leur fonction de refuge pour de nombreuses espèces très spécialisées. L'ampleur des contrastes hydriques et thermiques et l'instabilité du substrat sélectionnent en effet les espèces les mieux adaptées à la rudesse des conditions écologiques de ces milieux, dont de nombreuses plantes méditerranéo-montagnardes.

La corniche est colonisée par une mosaïque de végétation rase. Les bancs de calcaire dur affleurants sont le domaine des groupements de dalles rocheuses, constitués d'espèces des milieux très secs. Ils abritent notamment des orpins, de petites plantes grasses, l'aillet des rochers et le fumana couché. Lorsqu'un sol squelettique est parvenu à se constituer, c'est la pelouse à genêt poilu et laser siler qui prend le dessus. Elle se présente comme un gazon à séslerie blanchâtre très coloré au moment de la floraison de fin de printemps, imbriqué localement avec une fruticée thermophile montagnarde à amélanchier et cotonéaster tomenteux. Les anfractuosités de la paroi verticale de la falaise sont investies par des plantes pionnières thermophiles. En contrebas, des cônes d'éboulis, issus du délitement de la paroi par gélifraction, permettent le développement d'une maigre flore adaptée à l'instabilité de ce substrat.

Plus globalement, la forêt est la formation la plus recouvrante sur les fortes pentes rocailleuses du Surmontant. Elle est représentée par la hêtraie à tilleul, un peuplement dominé par les deux essences qui lui ont donné son nom, auxquelles se joignent

Le frêne, l'érable sycomore, le sapin blanc et l'épicéa. Lorsque la strate herbacée n'est pas trop appauvrie par un envahissement par le buis, les éboulis frais sont garnis du cortège caractéristique d'espèces hygrosclaphiles comme la dentaire pennée, le polystic à aiguillons, l'actée en épi et la grande fétuque. Outre la fonction de protection assurée par cet habitat en fixant le sol, son rôle écologique de zone refuge mérite d'être signalé. L'inaccessibilité à la sylviculture des pentes les plus fortes favorise en effet la conservation d'arbres morts pour les invertébrés, chiroptères et oiseaux cavernicoles, et offre des zones de quiétude aux mammifères forestiers.

L'érosion de la falaise calcaire, productrice de nombreuses cavités naturelles et corniches, est favorable à la nidification du faucon pèlerin. La responsabilité du massif jurassien dans la conservation de ce rapace, menacé en France et en Europe, mérite d'être rappelée.

STATUT DE PROTECTION

La tranquillité du faucon pèlerin est assurée pendant la période de nidification par un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis le 2 juin 1982.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION

Les principales mesures à suivre concernent l'absence de dérangements de l'avifaune en période de nidification. La pratique de l'escalade et du deltaplane sont interdites du 15 février au 15 juin. Les travaux d'équipement forestier sont interdits aux mêmes dates dans une zone de 200 m au pied des falaises et de 50 m au sommet. Par ailleurs, les faibles potentialités forestières de la hêtraie à tilleul en matière d'exploitation économique plaident en faveur d'une gestion jardinatoire ou pied à pied, voire même d'un abandon de l'exploitation et d'un classement en forêt de protection.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Falaise continentale
- Crête

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Oiseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager - Géomorphologique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 			- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>				
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>				

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	43.1 <i>Hêtraies mixtes</i>				
	38.3 <i>Prairies de fauche de montagne</i>				
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>				

6.4 Commentaire sur les habitats

Habitats représentés :

- Forêts de versants (Tilio-Acerion) = 414 (d)
- Groupements calcicoles de parois rocheuses (Potentilletalia caulescentis) = 621 (d)

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> <i>Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe Pèlerin Jura				2008 - 2010

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Bailly G. et Ferrez Y.		Expertise et cartographie phytosociologique des forêts de pentes des vallées de la Bienne, du Tacon et du Flumen. PNR deu Haut-Jura, 34 p. + annexes.
	Delonglee S.		Les ZNIEFF du Parc Naturel régional du Haut-Jura.
	Recueil Nature		Numéro spécial sur le Faucon pèlerin. Préfecture du Jura_Lons le Saunier. 95p.
Informateur	Groupe Pèlerin Jura		
	Monneret R.-J.		